

Association Nationale
des Elus du Littoral



Après un mois de Janvier consacré aux traditionnels échanges de vœux, les réunions sur la préparation du plan de prévention des submersions marines devenu plan submersions « rapides » et sur la gestion du trait de côte ont repris, s'ajoutant à celles qui se tiennent dans les communes puisque la moitié des Conseils généraux vont faire l'objet des élections cantonales des 20 et 27 Mars prochains.

Yvon BONNOT, président de l'ANEL, a été reçu le 10 Février dernier par Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, avant la réunion du Comité de suivi du Grenelle de la Mer, qu'elle présidait.

Lors de cette rencontre, le président de l'ANEL a rappelé les sujets débattus lors des dernières Journées Nationales d'Études de BASTIA et ceux qui préoccupent les élus du littoral avec, en priorité, l'installation du futur Conseil National de la Mer et des Littoraux qui a vocation à examiner les textes relatifs à la composition des conseils maritimes de façades et des comités de bassin ultramarins ainsi que tous les documents relatifs à la politique littorale et maritime de la France. Cette dernière prévoit l'action concertée de l'État et des collectivités territoriales.

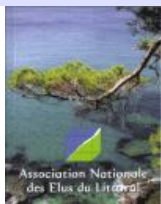
Les élus de l'ANEL estiment qu'il conviendrait de réunir les membres du Conseil National du Littoral, nommés jusqu'en juin 2011, pour les informer de la transition envisagée entre les deux instances, de la nouvelle composition du C.N.M.L. qui n'est pas encore connue à ce jour mais qui est annoncée avec un nombre plus restreint de membres (46 au lieu de 72 membres actuellement ?).

Nous envisageons de répondre à l'invitation de nos collègues des Antilles d'aller tenir un Conseil d'administration décentralisé en Martinique. La date du 6 avril a été reportée à la fin du mois de Mai en raison de l'installation des Conseils généraux.

Les prochaines Journées Nationales d'Études de l'ANEL se tiendront les mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 Octobre 2011 aux SABLES d'OLONNE en VENDEE. Le thème de ces Journées vous sera communiqué prochainement.



VIE de l'ANEL



Association Nationale
des Elus du Littoral

Le Conseil d'administration de l'ANEL s'est réuni le mercredi 2 Février 2011, à PARIS

A l'ordre du jour : le point sur les différentes réunions auxquelles participait l'ANEL :

- Projet de plan de prévention des risques inondations :

Des réunions préparatoires se sont tenues, le 19 janvier avec le groupe de parlementaires réunis autour du CEPRI et le mardi 25 janvier, au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), avec les directeurs des associations d'élus, pour préparer la réunion officielle du 26 janvier 2011, où le MEDDTL a présenté un nouveau projet de Plan « Submersions Rapides » (nouvelle terminologie pour regrouper les submersions marines, les crues soudaines et les ruptures de digues). **L'ANEL, présente aux réunions, a fait part des inquiétudes des élus sur la définition de l'aléa de référence pris en compte pour les Plans de Prévention des Risques Littoraux.**

- 2ème réunion du Groupe de travail « Stratégie nationale de gestion de la bande côtière », le 20 janvier.

Yvon BONNOT, Jean-François RAPIN, Maire de MERLIMONT et Christine LAIR, Déléguée générale y participaient. Objet : présentation d'expériences menées sur des sites très divers pour apprécier les modes de gestion propres aux spécificités géographiques, hydrologiques et aux enjeux de chaque site.

Les élus suivront avec attention les décisions qui pourront être prises par le groupe de travail.

- Rencontre du Président Yvon BONNOT et de Benoist APPARU, Secrétaire d'État chargé du Logement, le 1er Février. Plusieurs thèmes ont été évoqués : logement social, urbanisme et foncier littoral. S'agissant de la loi Littoral, Benoist APPARU a souhaité connaître les dysfonctionnements existants sur le terrain, sous forme de cartographies des cas recensés, pour analyser la réalité des difficultés et déterminer ce qu'il est possible de faire.

Le Conseil d'administration de l'ANEL a décidé de confier à une mission d'experts, LITTOCEAN, le recensement et l'analyse des problèmes rencontrés sur l'ensemble des territoires littoraux pour répondre aux demandes qui sont rappelées par les élus (et notamment par ceux qui les ont exprimées auprès des associations départementales de maires).

A la demande du Président BONNOT, le Président de l'AMF Jacques PELLISSARD a accepté la tenue d'un atelier sur les thèmes du Littoral et de la mer lors du prochain Congrès des Maires de France, ce qui permettra de donner plus d'audience aux difficultés rencontrées par les élus pour la gestion des communes littorales.

- **Stratégie nationale pour la mer et le littoral** : présentation du calendrier des textes à venir par Frederick HERPERS, Chargé de mission du Secrétariat Général de la Mer devant les administrateurs.

Prochain Conseil d'administration le mercredi 6 Avril, de 10 h à 13h, à PARIS, à l'Assemblée Nationale. Les élus de MARTINIQUE ont souhaité recevoir le CA de l'ANEL, dans le cadre de l'année 2011 consacrée à l'Outre-mer mais la date du 6 avril initialement prévue est reportée à la fin du mois de Mai pour tenir compte des élections cantonales. Nous espérons être nombreux pour ce Conseil d'administration décentralisé.

Tourisme et hébergements de loisirs : l'ANEL a été invitée par le nouveau Secrétaire d'Etat, chargé du Tourisme, Frédéric LEFEBVRE, à participer avec les autres associations nationales d'élus et leurs partenaires professionnels et institutionnels à une réunion pour tenter de trouver de nouvelles mesures incitatives pour la mise aux normes des hébergements de loisirs. Les coûts des réfections et réhabilitations imposées sont élevés et préjudiciables au maintien des hôtelleries familiales et à la mise aux normes des établissements municipaux accueillant les scolaires.

Le CODCAP s'est réuni le 11 février 2011, place Fontenoy, au Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques, pour faire le point sur les différents dossiers en cours :

- **3^e appel à projets « ports de Plaisance exemplaires »**. La Direction des Affaires Maritimes a reçu moins de dossiers de candidature pour cette année 2011 mais ils sont plus nombreux pour le secteur fluvial. La tenue du jury est prévue pour la mi-mai.
- **Observatoire des ports de Plaisance** : depuis le Salon Nautique de décembre 2010, les données recueillies sont actualisées sur le site du ministère de l'Écologie. L'ANEL remercie les élus et tous les directeurs de ports qui ont rempli les questionnaires envoyés par la DAM, permettant ainsi de mieux appréhender l'offre portuaire.
- **préparation d'un guide sur les cales de mise à l'eau**, auquel Voies Navigables de France (VNF) s'est associé, en utilisant, avec l'accord des élus de la Région PACA, les données d'une étude réalisée sur ce sujet.



ACTUALITES DU LITTORAL

ENVIRONNEMENT et LITTORAL

Présentation du Plan national « Submersions Rapides » le 17 Février 2011

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Écologie, l'a présenté après sa validation par le Premier Ministre. Ce dispositif complet vise à mieux maîtriser l'urbanisation dans les zones dangereuses, améliorer la vigilance météo et l'alerte des populations ainsi qu'à renforcer la fiabilité des digues. Il se décline en **quatre axes prioritaires** : maîtriser l'urbanisation dans les zones à risques, améliorer les systèmes de surveillance, de prévision, et d'alerte ; renforcer la fiabilité des digues ; développer une véritable culture du risque. Pour sa mise en œuvre, l'État mobilisera, sur la **période 2011-2016, un financement par le fonds de prévention des risques naturels majeurs** (Fonds Barnier), de **l'ordre de 500 M€**. La première réunion du comité de pilotage du plan est programmée en avril 2011. <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)

Un nouvel appel à projets PAPI est lancé. Ces contrats passés entre un maître d'ouvrage, l'État et les collectivités locales visent à déployer sur un bassin de risques une politique cohérente, prenant en compte tous les aspects de la prévention : maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risques, réduction de la vulnérabilité du bâti existant, travaux hydrauliques (zones d'expansion des crues), protections, alertes, information préventive. Cette nouvelle génération de PAPI intègre désormais explicitement le risque de submersion marine.

www.developpement-durable.gouv.fr

Prévention des risques : Météo France lance le site "pluies extrêmes"

Météo France avec le soutien du ministère de l'Écologie (MEDDTL), a lancé le 14 février ce site internet dédié à la connaissance du phénomène dit des "pluies extrêmes", pour informer le grand public sur la fréquence des événements pluviométriques extrêmes, recensés en Métropole de 1958 à 2009, avec des mises à jour chaque année.

<http://pluiesextremes.meteo.fr> et <http://www.developpement-durable.gouv.fr>,

Grenelle de la mer : un calendrier pour 2011 /2012 et 3 nouveaux Parcs marins en 2011

La Ministre de l'Écologie a annoncé les 4 axes stratégiques 2011-2012 pour la mer : **la protection de la biodiversité marine** avec la création d'une liste des espèces à protéger ; **le durcissement des conditions des rejets de dragage dans les ports**, ainsi qu'une meilleure prise en compte du préjudice écologique dans l'indemnisation des pollutions marines. Autre point important, **la création de trois nouveaux parcs naturels marins (Côte Vermeille, Glorieuses et Estuaires picards)** et la mise en place du **parc marin international des Bouches de BONIFACIO**. Pour le développement de l'économie maritime, 1200 éoliennes en mer seront implantées d'ici 2020 et la filière industrielle française des énergies marines devrait voir le jour, tout comme le développement de nouvelles «autoroutes de la mer».



La ministre a également annoncé la création du Conseil National de la Mer et des Littoraux pour les « mois à venir ». Communiqué de presse MEDDTL, jeudi 10 février 2011

Bruxelles accorde une subvention de 35,6 millions d'euros aux victimes de XYNTHIA

La Commission européenne vient officiellement d'octroyer à la France, via le Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE), une subvention de 35,6 millions d'euros aux départements sinistrés. Le préfet de Poitou-Charentes a été désigné pour coordonner la gestion de ce programme au profit de l'ensemble des départements sinistrés par la catastrophe de février 2010, particulièrement la Vendée et la Charente-Maritime. localtis.info, jeudi 27 janvier 2011

MORBIHAN : adoption du premier Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux

Le plan de la commune de GAVRES encadre l'usage du sol en constituant des zones réglementaires et impose une diminution de la densification de la population en fonction de l'importance des aléas. Il s'accompagne également de mesures de protection (réensablement de la Grande Plage et renforcement de certaines défenses contre la mer). L'adoption de ce plan sera suivie, courant 2011, de la publication d'un atlas des risques littoraux du Morbihan issu du schéma départemental de prévention des risques littoraux. Hydroplus.info, 12 janvier 2011

Submersion marine : 135 communes du FINISTERE classées à risque

La préfecture du Finistère a classé les 135 communes finistériennes comme présentant un risque de submersion marine dans le département. Cette cartographie établit des zones selon une échelle de risques faible, moyen ou fort, et entraîne d'importantes modifications et contraintes en matière d'urbanisme, dont le but est de préserver la sécurité des personnes et de leurs biens. Le marin, vendredi 11 février 2011, p.8

Erosion côtière et solution de repli pour le poste de secours de LA TESTE DE BUCH

La municipalité a dû déplacer de 80 mètres en arrière, le poste de secours situé sur la plage du Petit Nice, proche de la dune du Pila du fait de l'érosion dunaire due à la tempête XYNTHIA et aux fortes houles de l'hiver. La reconstruction du poste de secours était en péril. Le coût total de l'opération de déplacement du poste de secours s'élève à 65 000 euros. Le marin, vendredi 18 février 2011, p.36 et journal Sud Ouest

Zones humides : appel à candidatures pour le futur parc national

Le 2 février, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a annoncé le lancement, au cours du deuxième trimestre 2011, d'un appel à candidatures auprès des acteurs locaux pour sélectionner le territoire qui accueillera le futur parc national de zones humides. Les territoires candidats devront identifier au moins 10.000 hectares de zones humides recelant une richesse biologique exceptionnelle pour constituer le cœur de parc. Localtis.info, jeudi 3 février 2011

OGM, Pesticides, Algues vertes : la campagne « choc » de communication de France Nature Environnement

Une campagne de communication de France Nature Environnement dénonçant les OGM et les pesticides, est vécue comme un « coup de poignard » en Bretagne où élus et professionnels du tourisme estiment avoir déjà pris le problème en main. Le président de Région, Jean-Yves LE DRIAN, a dénoncé une attaque « caricaturale » alors qu'a été lancé l'an passé un plan anti-algues vertes qui prévoit le ramassage de ces algues et une réduction à terme des rejets azotés agricoles qui les favorisent.

Face au préjudice que constitue cette campagne de communication, le Conseil Régional de Bretagne a décidé, le 16 février, au nom de la défense des intérêts des Bretons, d'assigner devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, l'association France Nature Environnement, notamment pour atteinte à son image, en présentant la première Région agricole de France comme source de pollution et de mise en danger de la vie d'autrui.

Communiqué de presse Région Bretagne, mercredi 16 février 2011
localtis.info, mardi 15 février 2011

Urbanisme : 25 ans de la Loi Littoral relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. Votée à l'unanimité et publiée le 3 janvier 1986, la loi dite Loi Littoral, a pour objectif premier de limiter l'urbanisation dans les zones littorales, en interdisant en dehors des zones urbanisées toute construction nouvelle à moins de 100 mètres du rivage. Mais depuis sa promulgation, l'application de la loi fait souvent débat et a nourri une jurisprudence abondante, notamment en ce qui concerne l'extension de l'urbanisation, « soit en continuité avec les agglomérations et villages existants, soit en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement ». **Les circulaires de 2006 ont apporté une première réponse mais insuffisante au regard de certains élus.** L'ANEL a missionné un groupe d'experts pour réfléchir aux solutions à trouver pour résoudre des situations difficiles. Le marin, vendredi 14 janvier 2011, p.8





Eoliennes en mer : lancement du programme français le 25 Janvier par le Président de la République
Un appel d'offres a été officiellement lancé et sera ouvert en mai 2011. Il porte sur l'installation de 600 éoliennes au large des côtes françaises. Le parc devrait développer une puissance installée de 3.000 mégawatts, sur cinq zones de développement, situées sur la façade Atlantique et la Manche, entre SAINT-NAZAIRE en Loire-Atlantique et LE TREPORT en Seine-Maritime.
 Maire info, 26 janvier 2011

La Région Bretagne soutient l'implantation d'un site d'essai d'éoliennes flottantes

L'implantation, à l'horizon 2013, d'un site d'essai d'éoliennes flottantes au sud de GROIX, offre des conditions naturelles idéales (courants, profondeur de l'eau, vents...). La Région, en concurrence avec la zone du CROISIC et celle de FOS-SUR-MER, mise sur le développement de cette nouvelle filière industrielle pour réduire sa dépendance énergétique.

La Gazette, 10 janvier 2011 et communiqué de presse Région Bretagne du mardi 4 janvier 2011



Qualité des eaux de baignade : PAIMPOL et SAINT BRIEUC avec le groupe SAUR

Pour répondre aux exigences réglementaires sur la gestion de la qualité des eaux de baignade, les communes de PAIMPOL et SAINT BRIEUC ont confié la gestion active de leurs plages au groupe Saur (OMER).
 Territoires, la lettre d'information du groupe Saur, n°10 février 2011

Sécurité maritime : la France adopte le « Paquet ERIKA III »

Le Sénat et l'Assemblée Nationale viennent d'autoriser le gouvernement à transposer par ordonnance le « Paquet Erika III ». Parmi les nouvelles mesures, il est prévu de contrôler tous les navires faisant escale dans les ports de l'Union européenne, d'obliger les armateurs à s'assurer contre les dommages causés à l'environnement, de mettre en place un système global de suivi du trafic maritime et garantir aux gens de mer des conditions de travail et de vie décentes à bord des navires.

LOI n° 2011-12 du 5 janvier 2011 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne, JO n° 4 du 6 janvier 2011

Le marin, vendredi 21 janvier 2011, p.10

Henri POISSON, nouveau directeur de l'École Nationale Supérieure Maritime

Administrateur provisoire de l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) depuis octobre 2010, il a été nommé directeur général de cette nouvelle école lors de son premier conseil d'administration.

Décret du 15 février 2011 ; JORF n°0040 du 17 février 2011

OUTRE MER

« 2011, année des Outre-mer » pour mieux faire connaître les collectivités ultramarines

L'objectif de cette année dédiée aux Outre-mer dans leur diversité est de mieux faire connaître les douze collectivités ultra-marines et leurs contributions. L'ensemble des manifestations de cette année sont présentées sur le site Internet dédié à l'année des Outre-mer.

www.2011-annee-des-outre-mer.gouv.fr

GUADELOUPE et MARTINIQUE : prolongation de l'existence des Agences des 50 Pas géométriques

Un décret du 27 janvier 2011 prolonge jusqu'au 1^{er} janvier 2014, l'existence des « Agences pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquante pas géométriques », créé pour une durée de quinze ans par l'article 4 de la loi du 30 décembre 1996. AJDA, n°4/2011, 7 février 2011, p.192

Décret n° 2011-119 du 27 janvier 2011 pris pour l'application de l'article 4 de la loi n° 96-1241 du 30 décembre 1996 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les départements d'outre-mer

L'agence de MARTINIQUE prévoit de lancer un nouveau colloque après le 1^{er} forum « BODLAMNE » qui avait recueilli un beau succès en sensibilisant tous les acteurs sur la fragilité du littoral martiniquais.

La REUNION : aide financière européenne pour la pêche et l'aquaculture

Bruxelles vient d'accorder pour 2011, 1,8 million d'euros à l'Association réunionnaise interprofessionnelle de la pêche et de l'aquaculture (ARIPA), qui vise à réguler collectivement le marché local. Les objectifs sont d'assurer 25% des besoins du marché local d'ici 5 ans pour garantir la stabilité de la filière et son développement en maintenant des prix stables, la rentabilité des bateaux et l'approvisionnement.

Le marin, vendredi 14 janvier 2011, p.13

Une proposition de loi pour lutter contre l'habitat indigne en Outre-mer

Les députés ont adopté, le 26 janvier, une proposition de loi dont le texte reprend les dispositions du rapport présenté par le député et rapporteur de la commission des affaires économiques, Serge LETCHIMY, Président du Conseil Régional de Martinique et portant diverses dispositions particulières relatives à l'habitat « informel » et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'Outre-mer. Le texte autorise une personne publique réalisant une opération d'aménagement ou d'équipement impliquant la destruction de constructions informelles à verser une aide financière aux occupants sans titre expulsés, s'ils remplissent certaines conditions.

AJDA, n°4/2011, 7 février 2011, p.193



EUROPE

LIFE+ : l'appel à projets 2011 lancé pour développer les politiques environnementales

Le 5ème appel à projets du programme LIFE+ a été lancé par la Commission Européenne le 15 février avec un budget global de 265 millions d'euros dont 26,8 millions d'euros sont alloués à la France. Modalités : cofinancer des projets de démonstration innovants, sur les trois volets suivants: nature et biodiversité, politique et gouvernance en matière d'environnement et, information et communication. <http://ec.europa.eu>

PORTS TRANSPORTS PLAISANCE PECHE

LOIRE-ATLANTIQUE : les ports de LA TURBALLE et du CROISIC fusionnent

Pour redynamiser l'activité de pêche en Loire-Atlantique, le Conseil général a créé une Société d'Economie Mixte regroupant les secteurs pêches et plaisance des ports de LA TURBALLE et du CROISIC, depuis le 1^{er} janvier, l'objectif étant d'assurer la pérennité des deux ports en mutualisant l'ensemble des activités pêche et plaisance. Le marin, vendredi 14 janvier 2011, p.15

FECAMP : ouverture du premier port à sec du littoral haut-normand

Ce nouveau port, inauguré à FECAMP le 11 février, compte 180 places, installées sur trois hauteurs de racks et est équipé d'un système de mise à l'eau automatisé. Coût de l'opération : 1,3 millions d'euros, pris en charge à 90% par la CCI de FECAMP-BOLBEC, concessionnaire, et 10% par le département de Seine-Maritime, propriétaire du port. Le marin, vendredi 25 février 2011, p.11

Nautisme : Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes renforcent leur collaboration

Les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), réunis au sein de l'Association des CESER de l'Atlantique (ARESE) ont présenté, le 18 février 2011, aux présidents des Régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, leurs propositions de coopérations entre les Conseils régionaux de la façade atlantique pour le développement du nautisme, sur les thématiques de la recherche et développement (R&D) et de la formation professionnelle. Par ailleurs, Alain EVEN, nouveau président de l'ARESE, actuel président du CESER de Bretagne succède à Pierre GUENANT.

ARESE, Association des CESER de l'Atlantique « Pour la concrétisation d'un Réseau Nautique Atlantique », Novembre 2010, CESE de l'Atlantique et www.bretagne.fr, Communiqué de presse, 18 février 2011

La surveillance des pêches centralisée au Cross ETEL

Avec la réforme de l'organisation des services de l'Etat, la surveillance des pêches va être recentrée au Cross Etel et les services existants aux Cross Gris-Nez et Cross Med vont fermer. La réforme porte également sur la police des pêches, avec le regroupement des comités départementaux de coordination en un **Comité interrégional couvrant six départements qui se chargera de tous les types de contrôles, en direction des pêcheurs plaisanciers et des professionnels.**

Le marin, vendredi 18 février 2011, p.8

JURIDIQUE

Eolien : la Cour administrative d'appel de NANTES annule un permis de construire pour violation de la Loi Littoral

La Cour relève que la commune de PLOUVIEN doit être regardée, au sens de la loi Littoral, comme "une commune riveraine des mers et océans" pour l'intégralité de son territoire et que les **huit éoliennes doivent être regardées comme une extension de l'urbanisation, au sens de l'article L. 146-4 du Code de l'urbanisme**, et "ne se situent pas en continuité d'une agglomération ou d'un village existant". CAA Nantes, 28 janvier 2011, n°08NT01037

Le parallèle est intéressant avec une décision du Conseil d'Etat qui a considéré que la construction d'un parc éolien en zone de montagne entre dans le champ des dérogations au principe "d'urbanisation en continu", prévues pour "les installations ou équipements publics incompatibles avec le voisinage des zones habitées" (article L.145-3-III alinéa 1er du Code de l'urbanisme). Conseil d'Etat, 16 juin 2010, M. LELOUSTRE, n°311840

Localtis.info, mercredi 9 février 2011

Conservatoire du Littoral : un décret modifie la composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du Conservatoire du Littoral comprend désormais 34 membres (au lieu de 30). Yvon BONNOT y siégeait en tant que personnalité qualifiée ; désormais ce sont 2 représentants des communes ou de leurs groupements gestionnaires d'espaces naturels littoraux qui ont été nommés, présentés par l'ANEL à l'Association des Maires de France : Yvon BONNOT et Jean -Charles ORSUCCI, maire de BONIFACIO et leurs suppléants respectifs, M SALLABERRY, maire d'HENDAYE et M. Marcellin NADEAU, maire du PRECHEUR en Martinique. Le décret modifie également des dispositions relatives à la compétence du directeur du Conservatoire en matière contentieuse et aux ressources financières de l'établissement.

Décret n° 2011-195 du 21 février 2011 relatif au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, JORF n°0044 du 22 février 2011

Concessions de plage : délégation de service public et motivation

La commune de RAMATUELLE (Var) a lancé un appel à candidatures pour l'attribution de l'exploitation de secteurs de la plage de PAMPELONNE. Une candidature a été rejetée par la commission des délégations de service public. L'annulation de cette délibération ayant été prononcée par le Tribunal Administratif et confirmée par la Cour Administrative d'Appel, la commune se pourvoit en Cassation. **Dans un arrêt du 27 janvier, le Conseil d'État précise que, dans le cadre de la procédure de passation d'un contrat portant délégation de service public, le rejet d'une candidature n'a pas à être motivé.** CE, 27 janv. 2011, req. n° 338285, Commune de Ramatuelle actualitesdroit.lamy.fr

Services d'eau potable et redevance due à l'État

Un décret du 30 décembre définit le plafond de cette redevance due pour l'occupation du domaine public de l'Etat par des ouvrages des services d'eau potable et d'assainissement des collectivités territoriales et de leurs groupements. *Décret n° 2010-1703 du 30 décembre 2010 relatif aux redevances dues à l'Etat en raison de l'occupation de son domaine public par des ouvrages des services d'eau et d'assainissement JORF n°0303 du 31 décembre 2010*

Mise en œuvre de la loi Grenelle 2 : consultations publiques sur plusieurs projets de décret

Le ministère de l'Écologie et du Développement Durable organise, sur son site Internet, des **consultations publiques sur plusieurs projets de décret visant à mettre en œuvre des dispositions de la loi 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi "Grenelle 2")**.

Études d'impact

Le projet de décret portant réforme des études d'impact pris en application de l'article 230 de la loi 12 juillet 2010 définit le champ et le contenu des études d'impact. Seuls sont désormais soumis à étude d'impact les projets expressément listés par le projet de décret et annexés à l'article R. 122-2. Des seuils techniques imposent une étude d'impact obligatoire en toutes circonstances. Le projet de décret définit par ailleurs les catégories de projets qui font l'objet d'un examen au cas par cas par l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement. La consultation débute le 16 février 2011 et se termine le 18 mars 2011.

participation.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Enquête publique

Le projet de décret définit la procédure applicable aux enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement et procède aux modifications réglementaires rendues nécessaires par le regroupement des enquêtes publiques existantes en deux catégories principales.

La consultation débute le 16 février 2011 et se termine le 18 mars 2011.

participation.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Projet-de-decret-portant-reforme.html>

Documents d'urbanisme

Ce projet de décret pris pour l'application des articles 17 et 19 de la loi dite "Grenelle 2", intéresse respectivement les Schémas de cohérence territoriaux (Scot) et les plans locaux d'urbanisme (PLU). La loi Grenelle 2 assigne aux Scot des objectifs environnementaux et leur permet d'être plus prescriptifs, tout en étendant leur contrôle par le préfet. Par ailleurs, elle aménage le régime général du PLU, qui se voit également assigner des objectifs environnementaux et reconnaître une vocation intercommunale.

Les observations devaient être adressées à l'administration jusqu'au 1/03/2011 : QV4.DHUP@developpement-durable.gouv.fr

Réglementation

Décret n° 2011-196 du 21 février 2011 fixant la liste des représentants de l'Etat et de ses établissements publics aux comités de bassin

Décret n° 2011-197 du 21 février 2011 fixant la liste des représentants de l'Etat et de ses établissements publics aux conseils d'administration des agences de l'eau

APPEL A PROJETS ET CONCOURS

Semaine du Développement Durable 2011: « Changeons nos comportements »

Chaque année, le ministère du Développement Durable invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir, **du 1er au 7 avril**, les principes du développement durable. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables. Le thème de cette année 2011 est "Changeons nos comportements". www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

Concours Européen des Destinations Touristiques d'Excellence 2011

La 5ème édition du concours EDEN « European Destinations of Excellence », créé par la Commission Européenne afin de soutenir l'industrie du tourisme est lancée. Cette année la thématique retenue est « Tourisme et sites reconvertis ». Le concours récompensera toute destination ayant développé autour d'un "site reconverti", un tourisme économiquement viable et innovant, respectant les contraintes liées à sa protection et satisfaisant les besoins des résidents locaux et ceux des visiteurs.

Date limite des inscriptions : le 31 mars 2011.

Tous les renseignements sur : www.atout-france.fr

Eco-Quartiers : l'appel à projets 2011 est lancé

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, et le secrétaire d'État au logement, Benoist APPARU, ont lancé mercredi 19 janvier l'appel à projets Eco-Quartier 2011 qui vise à promouvoir à l'échelle des quartiers un urbanisme plus durable, à destination des collectivités locales.

Les dossiers devront être transmis avant le 15 avril 2011 pour une sélection des lauréats prévue avant la fin de l'été 2011.

www.developpement-durable.gouv.fr pour consulter les textes de référence et le référentiel

TOURISME ET CULTURE

Nouvelle signalétique pour les communes touristiques et les stations classées de tourisme

Dans le cadre de la réforme des stations classées et des communes touristiques résultant de la loi du 14 Avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme, un **arrêté du 16 Septembre 2010 relatif à la signalétique des communes touristiques et stations classées de tourisme** a été publié au Bulletin officiel du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie n° 37 (mois de Novembre-Décembre). Il définit les signalétiques que les communes touristiques et les stations classées peuvent utiliser pour leurs actions d'information, de communication et de promotion. www.veilleinfotourisme.fr

Le poids économique et social du Tourisme en France

Le Conseil National du Tourisme a remis, le 15 février 2011, au Secrétaire d'État chargé du Tourisme un rapport sur le poids économique et social du tourisme en France. L'objet de ce rapport est de mettre en avant la place tenue par le secteur du tourisme dans l'économie nationale, de montrer en quoi celui-ci participe à la croissance économique de la France et les évolutions à mener pour que ce secteur reste performant tant au niveau de la demande nationale qu'internationale. www.tourisme.gouv.fr

« *Le poids économique et social du tourisme* » BULOT Régis, MESSAGER Michel, RUIZ Gérard, WARNET Claude
Conseil national du tourisme, Section de l'économie touristique, février 2011, 137 pages

La BRETAGNE lance sa marque

Présentée le 27 janvier 2011, la marque de territoire BRETAGNE, entend "donner de la Bretagne une image de plus grande diversité et d'innovation". L'utilisation de mêmes signes distinctifs par les entreprises et acteurs publics de Bretagne va permettre d'enrichir, de dynamiser l'image et renforcer la puissance d'attractivité de la Bretagne.

www.marque-bretagne.fr localtis.info, jeudi 27 janvier 2011

PAS DE CALAIS : Gris-Nez et Blanc-Nez labellisés Grands sites de France

Le Cap et l'anse de Gris-Nez, ainsi que Blanc-Nez, ont reçu l'avis favorable de la Commission supérieure des sites pour devenir le 9e Grand site de France. Le label est attribué pour 6 ans aux sites dont la gestion est reconnue conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation des paysages et esprit des lieux, qualité de l'accueil du public et participation des habitants. La zone impliquée comporte 23 km de littoral et 7 000 ha classés, dont trois sites NATURA 2000.

Le marin, vendredi 21 janvier 2011, p.11

EXPOSITION

« Paquebot France », au Musée National de la Marine, jusqu'au 23 octobre 2011 à PARIS 16^{ème}

A LIRE

« Le littoral : chiffre-clés »

Études & documents du Commissariat Général au Développement Durable, n°32, Janvier 2011

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

« Renouveler les espaces publics des stations littorales, enjeux et démarche de projet »

Editions ATOUT France, www.atout-france.fr, 45 euros.

« Le financement de la gestion des ressources en eau en France - Etude de cas pour un rapport de l'OCDE »

Commissariat Général au Développement Durable, Études et documents, n°33, Janvier 2011

« La 2^{ème} édition du Code de l'Eau » par Bernard DROBENKO et Jacques SIRONNEAU

2010, Editions JOHANET, 1.788 PAGES, 149 Euros TTC

« Rivages en devenir, des horizons pour le Conservatoire du littoral »

Bernard KALAORA, La documentation française, 22 euros



MARS

Les Mardis de la Mer et des Français : " Les élus, acteurs du défi du littoral"

Avec Yvon BONNOT, Président de l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL), maire de PERROS-GUIREC et Philippe BOENNEC, vice président de l'ANEL, député du pays de Retz, maire de PORNIC

Le mardi 8 mars 2011, de 17h30 à 19h30, à l'Institut Catholique de PARIS

Elections cantonales, les dimanche 20 et 27 mars 2011

Forum national des gestionnaires des Rivages sur le thème : « La gestion des risques naturels, industriels et sanitaires dans les espaces naturels », les mardi 29 et mercredi 30 mars, à NANTES

Journée Thématique ECONAV 2011 « Les Ports du Futur »

Le Jeudi 31 mars 2011, de 9h30 à 17h30, à la médiathèque Michel CREPEAU, à LA ROCHELLE

AVRIL

Conseil d'administration de l'ANEL à PARIS,

Le mercredi 6 avril 2011

« Petite et grande plaisance ó Enjeux économiques et risques écologiques »

Le vendredi 1er avril 2011 à ANTIBES

Les Mardis de la mer et des français : "La mer, une passion"

par Isabelle AUTISSIER, Navigatrice et Présidente de WWF-France

Le mardi 5 avril 2011, de 17h30 à 19h30, à l'Institut Catholique de PARIS

4^{ème} édition de EXPOBEACH, « Réconcilier l'économie et l'aménagement durable dans un site unique »,

Les mercredi 13 et jeudi 14 avril 2011 à la base nature de FREJUS www.expobeach.fr

MAI

Le prochain atelier d'EUCC-France se tiendra les 9 et 10 mai 2011 en Bretagne, sur le sillon du TALBERT.

5èmes Rencontres Nationales « Activités portuaires et développement durable »

Les 11 et 12 mai 2011 à NICE

Fête du Nautisme les 14 et 15 mai 2011

SAFER SEAS III 2011 "Pour des mers plus sûres et plus propres "

du mardi 10 au vendredi 13 mai 2011 au Centre des Congrès du Quartz - BREST